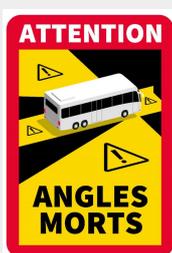
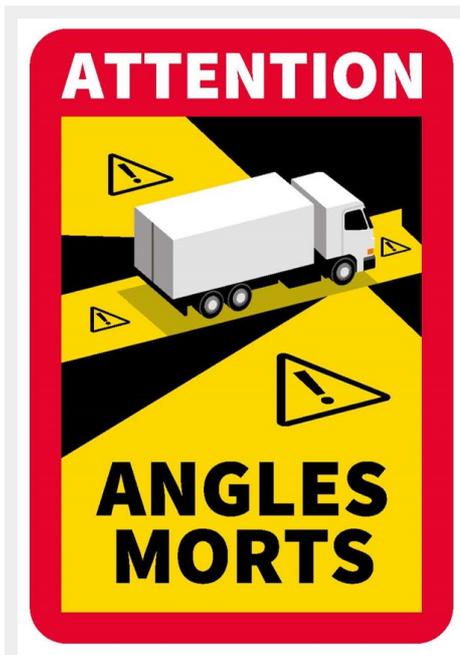


Adhésifs "ANGLES MORTS" pour véhicules lourds

Adhésifs pour poids lourds et bus - obligatoire depuis le 1er janvier 2021

Code article : 34338



NOUVEAU

Dispositif de signalisation des angles morts des véhicules lourds - OBLIGATOIRE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2021

Depuis le 1er janvier 2021, tous les véhicules lourds (véhicules de transport de marchandises et véhicules de transport de personnes) doivent apposer sur leur véhicule un dispositif de signalisation de manière à ce qu'il soit visible sur les côtés et à l'arrière du véhicule.

Un arrêté précisant les conditions d'apposition et le modèle de la signalisation matérialisant les angles morts sur ces véhicules sera publié prochainement.

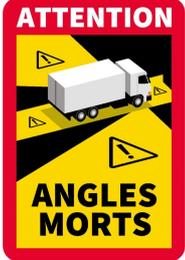
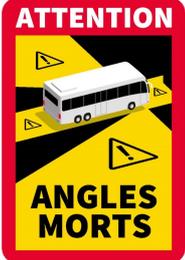
Cette obligation s'applique aux véhicules lourds dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes, circulant en milieu urbain. Le décret exclut de son champ d'application les véhicules agricoles et forestiers d'une part, et les engins de service hivernal et les véhicules d'intervention des services gestionnaires des autoroutes ou routes à deux chaussées d'autre part.

Disponibles sous 7 jours, nos adhésifs "angles morts" haute visibilité et adhérence vous permettront d'être rapidement en règle avec cette nouvelle norme.

Il existe 2 modèles différents :

- dédié aux véhicules de transport de marchandises type POIDS LOURDS
- dédié aux véhicules de transport de personnes type BUS, AUTOCAR

Dimensions	250 x 170 mm
Origine du produit	Europe
Garantie	3 ans

Image	Désignation	Code
 <p>The image shows a rectangular adhesive sign with a red border. At the top, the word "ATTENTION" is written in white on a red background. Below this, there is a white truck icon on a yellow background with black diagonal stripes. At the bottom, the words "ANGLES MORTS" are written in black on a yellow background.</p>	<p>Panneau adhésif angles morts - POIDS LOURDS</p>	<p>34338</p>
 <p>The image shows a rectangular adhesive sign with a red border. At the top, the word "ATTENTION" is written in white on a red background. Below this, there is a white bus icon on a yellow background with black diagonal stripes. At the bottom, the words "ANGLES MORTS" are written in black on a yellow background.</p>	<p>Panneau adhésif angles morts - BUS et AUTOCAR</p>	<p>34339</p>

Découvrez un tutoriel d'installation de ces panneaux adhésifs sur véhicule, réalisé par la FFC Constructeurs, dans l'onglet "vidéo" ci-dessous. Pour plus d'informations, merci de consulter l'onglet « documentation » ci-dessous. Retrouvez les informations relatives aux panneaux angles morts ci-après : [Décret du 17 novembre 2020 - relatif à la signalisation](#) [Arrêté du 5 janvier 2021 - signalisation des angles morts](#) [Fiche d'installation et conseils de pose des adhésifs "angles morts"](#)